trois côtés et une moitié du quatrième étaient formés de bâtiments flanqués de pavillons. Le reste du quatrième côté était un simple mur. Un arc monumental, consacré à Janus Quadrifrons, lui servait d'entrée; il subsiste encore.

Le *Forum suarium* (marché aux porcs) est mentionné dans les auteurs; mais on n'aucune notion certaine sur son emplacement, ses aménagements, sa forme architecturale.

Le *Forum piscarium* ou *piscatorium* (marché aux poissons) était situé sur les bords du Tibre, près du temple de Vesta, non loin du *Forum Romanum*. Les Romains étaient grands mangeurs de poisson; aussi le *Forum piscatorium* était-il le rendez-vous des gourmets, que ne décourageait point l'odeur nauséabonde des poissons avancés et des débris infects amoncelés. Les écrivains font, en effet, de ce marché aristocratique une description bien repoussante. Une curieuse classe d'industriels entourait là et obsédait les riches mangeurs qu'attirait l'odeur des thons, des anchois et des murènes : c'étaient des cuisiniers, des rôtisseurs, des pêcheurs, des chasseurs, offrant aux gourmets que leur gourmandise n'avait pas encore ruinés toutes les ressources de leur art et de leur industrie. Quelques auteurs pensent que le *Forum piscatorium* et le *Forum piscatorium* constituaient deux marchés différents, le premier affecté aux poissons de mer et situé dans la 11e région, le second réservé aux poissons d'eau douce et placé dans la 14e région.

Le marché au pain (*Forum pistorium*) était situé sur l'Aventin, dans la 13e région. Il avait été construit sous Domitien ou sous Trajan.

Le *Forum olitorium* (marché aux légumes), un des plus anciens de Rome, était situé au pied du mont Capitolin, sous la roche Tarpéienne et sur la voie Triomphale. Il était contigu au *Forum Boarium* et au *Forum Romanum*. On y voyait les trois temples contigus de Junon, de l'Espérance et de la Pitié.

Un autre marché, également très-ancien, portait le titre singulier de *Forum Cupedinis*. On n'est pas d'accord sur l'origine de cette dénomination : les uns y cherchent le mot *cupes*, friandise; d'autres y voient une ancienne forme du mot *cupido* et une allusion au genre de denrée qu'on vendait en cet endroit; d'autres enfin pensent qu'un certain chevalier du nom de Cupedo, condamné pour vol, aurait donné son nom au marché. Les anciens pensaient comme nous que de voleur à marchand il n'y a que la main; il est à croire, cependant, que si ce rapprochement d'un nom de marché et d'un nom de voleur est fondé, il n'y a, dans ce rapprochement, qu'une ironie du hasard et point une intention épigrammatique. Quoi qu'il en soit, le *Forum Cupedinis*, que nous pourrions définir marché aux friandises, était destiné à la vente des pâtisseries et des confitures. Si l'on s'imaginait que, ne connaissant pas le sucre, les pâtissiers et les confiseurs romains n'étaient pas en mesure de donner une bien grande variété à leurs produits, on se tromperait beaucoup. Nous connaissons par le témoignage des auteurs l'étonnante variété des friandises au miel qu'on fabriquait à Rome, et l'existence d'un marché spécial suffirait seule, ce nous semble, pour en donner une haute idée.

Le *Forum* ou marché aux vivres des camps était une place sur laquelle s'ouvrait la porte Prétorienne. A droite de cette place était dressée la tente du général, à gauche celle du questeur; au fond s'aligniaient celles des tribuns.

FORUM ALIENI, ancienne ville de la Gaule Cisalpine, aujourd'hui FERRARE.

FORUM APII, ancienne ville du Latium, aujourd'hui SAN-DONATO.

FORUM CALCARIUM ou **FORUM NERONIS**, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui FORCALQUIER.

FORUM CLAUDII, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui MOUTIERS-SUR-TARENTAISE.

FORUM CORNELII, ancienne ville de la Gaule Cispadane, aujourd'hui IMOLA.

FORUM DINGUNTORUM, ancienne ville de la Gaule Transpadane, aujourd'hui CREMA.

FORUM JULII, ancienne ville de la Vénétie, aujourd'hui CIVIDALE-DEL-FRIULI. L'ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui FRÉJUS.

FORUM LIVII, ancienne ville de la Gaule Cispadane, aujourd'hui FORLI.

FORUM POPILII, ancienne ville de la Gaule Cispadane, aujourd'hui FORLIMPOPOLI.

FORUM SEGUSIANORUM, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui FEURS.

FORUM SEMPRONII, ancienne ville d'Italie, aujourd'hui FOSSOMBRONE.

FORUM VOCONII, ancienne ville de la Gaule, aujourd'hui GONFARON.

Foscari (LES DEUX), opéra italien en trois actes, poème de PIAVE, musique de M. Verdi; représenté pour la première fois à Florence en février 1845, et à Paris, au Théâtre-Italien, le 17 décembre 1846. L'action se passe à Venise au XVe siècle, et l'ensemble de l'ouvrage a ce caractère mélodramatique à haute dose qui convient au genre de talent du compositeur. Nouveau Brutus, le doge Francesco Foscari est contraint de souscrire à la condamnation capitale de son fils Jacopo Foscari. Le conseil des Dix impose cette loi cruelle au malheureux père. La femme de Jacopo, Lucrezia Contarini, dans un vain à attendrir les juges par le spectacle de son désespoir et de ses larmes, et en leur présentant ses deux jeunes enfants. L'arrêt fatal s'exécute, et le vieux Foscari meurt à son tour. Tout est sombre et monotone dans cet opéra. La musique offre sans doute des morceaux traités avec un sentiment dramatique puissant, ou plutôt violent, mais ils ne produisent pas l'effet qu'ils méritent, parce qu'ils ne se détachent pas assez de ce fond continuellement lugubre. D'autres parties sont vulgaires et banales. Le rôle du vieux doge est celui qui a le mieux inspiré le musicien. Le morceau saillant de l'opéra est le terzetto : *Nel tuo paterno amplesso*, bien chanté par Mario, Coletti et Mlle Grisi. On peut encore signaler le duo qui termine le premier acte : *Ve non morrai, ché i perfidi*, et l'air de basse avec chœur du troisième : *Questa adunque è l'iniqua.*

FOSSAT (LE), bourg de France (Ariège), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. N.-O. de Pamiers, sur la rive droite de la Lèze; pop. aggl., 456 hab. — pop. tot., 1,088 hab.

***FOSSATI** (Giovanni-Antonio-Lorenzo), médecin et phrénologue italien. — Il est mort à Paris à la fin de 1874. Le dernier ouvrage qu'il a publié est intitulé : *Questions philosophiques, sociales et politiques* (1869, in-8°). Le docteur Fossati a cherché à y démontrer qu'il n'y a pas seulement de l'anatomie et de la physiologie dans la phrénologie, mais qu'il en découle une philosophie pratique, utile à l'ordre social.

— FOSSE s. f. — Espace vide ménagé dans le métier à tulle.

— Allus. hist. Fosse aux lions. V. DANIEL, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

Fossiles (RECHERCHES SUR LES OSSEMENTS), par Cuvier. V. OSSEMENTS FOSSILES, au t. XI du *Grand Dictionnaire*, p. 1838.

FOSSILISATEUR, TRICE adj. (fo-si-li-zateur, tri-se — rad. *fossiliser*). Qui produit la fossilisation.

***FOSSILISER** v. a. ou tr. — Rendre fossile, amener à l'état de fossile : *On dirait que la nature s'est plu à* FOSSILISER *tous ces produits, qui ont jadis participé de la vie animale.* (Monit. univ.)

FOSTE, dieu des Frisons. Il avait dans le Fosteland un temple si respecté, qu'on eût considéré comme un sacrilége de tuer les bestiaux qui paissaient aux alentours, ou de boire de l'eau d'une fontaine qui s'y trouvait.

FOSTER (Birket), graveur et dessinateur anglais, né à North-Shields (Northumberland) en 1812. Il étudia d'abord la gravure sur bois, mais, sur l'avis de son maître, il abandonna cet art pour se livrer tout entier au dessin. Il a fourni des dessins à un grand nombre de journaux et de livres illustrés, parmi lesquels il faut citer, à cause de leur extrême perfection, ceux qu'il a produits pour les *Paysages anglais* de Tom Taylor (1863). Birket Foster a excellé dans l'aquarelle, ce genre si anglais, et il est devenu, en 1860, membre de la Société des aquarellistes.

FOSTER (John-Wells), officier et ingénieur américain, né à Petersham (Massachusetts) en 1815, mort à Chicago en 1873. Il obtint le grade de colonel dans l'armée des Etats-Unis et s'occupa particulièrement de travaux hydrographiques. Ses principaux ouvrages sont : les *Races préhistoriques aux Etats-Unis* et la *Vallée du Mississipi, sa géographie physique* (1869, in-8°).

FOSTÉRITE s. f. (fo-sté-ri-te — du nom d'homme *Foster*). Minér. Espèce de péridot, dit aussi BOSTONITE.

FOTOK s. m. (fo-tok). Crust. Nom que l'on donne, dans l'Inde, à une espèce de cymothoé que l'on mange. ▮ On l'appelle aussi POU DE MER D'AMBOUR.

FOTOQUES, nom sous lequel les bouddhistes japonais désignent les divinités étrangères introduites dans leur pays. Des voleurs ayant, un jour, enlevé l'idole en or massif de l'un d'eux, le Fotoque irrité se venges en séparant l'île de Fungo de la terre ferme; puis il arracha son idole des mains profanes qui la détenaient, la fit flotter sur les eaux et aborder à l'île de Mettogawma.

***FOUAILLE** s. f. — Sorte de bourrée.

FOUAILLÉE s. f. (fou-a-llé; *ll* mill. — rad. *fouailler*). Action de fouailler, fessée.

FOUBERT (Paul-Louis-Amédée), homme politique français, né à Entrames (Mayenne) en 1812. Il étudia le droit à Paris, où il se fit inscrire comme avocat, et où il acheta une étude d'avoué. M. Foubert venait de poser sa candidature libérale à la Chambre des députés dans un arrondissement de la Mayenne lorsque éclata la révolution de 1848. Peu après, il quitta Paris, et il alla se fixer dans la Manche, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, où il s'occupa de travaux agricoles. Sous l'Empire, bien que maire de Saint-Sauveur, il conserva ses idées libérales, devint membre du conseil général (1863), appuya la candidature de M. Havin, directeur du *Siècle*, et après la mort de ce dernier, il se porta candidat pour le remplacer, mais il échoua. Aux élections du 8 février 1871, il fut élu député de la Manche à l'Assemblée nationale par 50,705 voix. Il alla siéger au centre droit, parmi les partisans d'une monarchie parlementaire. A la mois d'octobre suivant, il fut réélu membre du conseil général de la Manche, dont il devint vice-président. A la Chambre, il fit partie de la commission de décentralisation, de la commission de révision des services administratifs, etc. Il se prononça pour la décentralisation administrative, les réformes dans le budget, la suppression des fonctionnaires inutiles, la réduction des traitements exagérés. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la loi départementale, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, etc. S'étant, par raison, rallié aux idées de M. Thiers sur la nécessité de fonder une République conservatrice, M. Foubert vota pour le chef de l'Etat le 24 mai 1873. Dans la séance de nuit qui eut lieu ce même jour, les coalisés victorieux ayant décidé de nommer immédiatement un successeur à M. Thiers, M. Foubert protesta avec indignation. Après avoir rappelé les grands services rendus au pays par le président de la République, il demanda qu'on ajournât l'acceptation de la démission de M. Thiers. Sa demande fut rejetée, et à partir de ce jour, voyant la fureur de réaction qui s'emparait des partis monarchiques, M. Foubert, voulant rester fidèle à ses vieux libéraux, fit constamment partie du centre gauche. Il vota contre les mesures de réaction présentées par le gouvernement de combat, contre le septennat, le maintien de l'état de siége, la loi des maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Au mois de décembre 1875, M. Foubert fut nommé sénateur à vie par l'Assemblée au second tour de scrutin. Au Sénat, il a constamment voté pour la politique suivie à la Chambre des députés par la majorité républicaine, pour les mesures de la République contre ceux de désir de bien faire. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon recommença la politique de combat en appelant au ministère des ennemis acharnés de la République (7 mai 1877), M. Foubert, qui n'avait cessé d'être un véritable conservateur et un véritable libéral, ne prononça contre une aventure aussi menaçante et, le 22 juin, il fit partie de la minorité du Sénat qui vota contre la dissolution de la Chambre des députés.

***FOUCART** (Emile-Masséna-Victor), jurisconsulte français. — Il est mort à Poitiers en 1860.

FOUCART (Paul), archéologue, né à Paris en 1836. Admis à l'Ecole normale supérieure, il en sortit dans la section des lettres, puis il fut envoyé à l'école française d'Athènes, où il se prit de goût pour les études archéologiques. De retour en France, il se fit recevoir agrégé de l'Université et fut nommé professeur au lycée Charlemagne. M. Foucart concourut avec M. Waddington à l'achèvement de l'œuvre de Lebas sur les inscriptions de la Grèce et de l'Asie Mineure, et publia plusieurs savants mémoires. En 1873, il prit le grade de docteur ès lettres. L'année suivante, il fut chargé d'un cours complémentaire d'épigraphie grecque au Collége de France, et il devint professeur en titre en 1877. On lui doit les ouvrages suivants, qui sont très-estimés : *Inscriptions recueillies à Delphes* (1863, in-8°), avec M. Wescher; *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes* (1865 in-8°); *Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité* (1867, in-8°); *De collegiis scenicorum artificum apud Græcos* (1873, in-8°), thèse de doctorat; *Des associations religieuses chez les Grecs : Thiases, Eranes, Orgeons* (1873, in-8°).

FOUCAUCOURT (Gaston DE), peintre, né à Paris en 1833. Il reçut des leçons de son père, s'adonna à la peinture de paysage, et il compléta son éducation artistique par des voyages en Italie, en Egypte, en Palestine, en Angleterre, etc. Depuis ses débuts au Salon de 1865, il a exposé un certain nombre de tableaux qui attestent un talent réel, mais de peu d'originalité. Nous citerons de lui : *Vue du mont Blanc et de la vallée de Chamounix* (1865); *Soir dans les marais Pontins, Pont du Souverain-Moutin* (1866); les *Pyramides de Gizeh* (1867); le *Château de Windsor, Rue de la Citadelle au Caire* (1868), *Vallée de Josaphat, Etangs de Saint-Pierre dans la forêt de Compiègne* (1869); le *Liban et la plaine de Balbeck, Ruines du château de Coucy* (1870); *Vue de l'Etna* (1872); l'*Allée, le Carrefour des Trois-Chênes* (1875); les *Bords de la Somme*, les *Pâturages de Pont-Noyelle* (1876); le *Coup de vent* (1877), etc.

***FOUCAUX** (Philippe-Edouard), orientaliste français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : la *Naissance du Bouddha Çakya Mouni*, texte thibétain, traduit en français (1841, in-8°); *Fragments du Mahâprasthânikaparva*, traduits du sanscrit (1856, in-8°); le *Bouddhisme au Thibet* (1864, in-8°); *Doctrine des bouddhistes sur le Nirvâna* (1864, in-8°); la *Guirlande précieuse des demandes et des réponses*, en sanscrit et en thibétain, traduit en français (1867, in-8°); la *Reconnaissance de Sakountala*, de Kalidasa, traduit (1867, in-16); *Etude sur le Lalita Vistara* (1867, in-8°), le *Religieux chassé de la communauté*, conte thibétain, traduit en français (1873, in-4°), etc. M. Foucaux a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1864.

***FOUCHER** (Paul-Henri), auteur dramatique et littérateur français, né à Paris le 24 janvier 1875, d'une inflammation d'entrailles. Jusqu'à la fin de sa vie, cet aimable et gracieux esprit conciliait de nombreuses sympathies, envoya une correspondance quotidienne à l'*Indépendance belge*. En même temps, il collabora pour la partie littéraire à divers journaux, et il faisait le feuilleton dramatique dans la *Presse*. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Toby le Boiteux* (1867, in-4°), drame en cinq actes et six tableaux; *Entre cour et jardin* (1867, in-12), recueil d'articles sur le théâtre; la *Jeunesse de Voltaire* (1870, in-12), comédie en un acte et en vers; le *Démon de l'amour* (1870, in-12), pièce en quatre actes; les *Coulisses du passé* (1873, in-12); les *Siéges héroïques* (1873, in-12).

FOUCHER (Emile), chirurgien français, mort à Paris en 1867. Il vint étudier la médecine dans cette ville, où il passa son doctorat, puis il se fit recevoir agrégé à la Faculté de médecine, et il fut attaché comme chirurgien à l'hôpital Saint-Louis. On lui doit : *Traité des maladies chirurgicales*, avec figures (1865, in-8°); *Traité du diagnostic des maladies chirurgicales*, faisant suite au précédent (1869, in-8°); *Leçons sur la cataracte, professées à l'hôpital Saint-Louis* (1868, in-8°).

***FOUCHER DE CAREIL** (Louis-Alexandre, comte), littérateur et administrateur français. — Riche propriétaire du Maroc, il se fit élire membre du conseil général de ce département en 1861, en annonçant dans sa circulaire aux électeurs qu'il était « le seul candidat décoré de l'ordre impérial du Medjidié, il se porta candidat indépendant au Corps législatif dans la 1re circonscription du Calvados, mais il échoua, ainsi qu'aux élections de 1869, où il accentua son opposition contre l'Empire. Lors de la guerre de 1870, M. Foucher de Careil devint directeur des ambulances des Dames françaises et des Dames anglaises. Après la guerre, M. Thiers le nomma préfet des Côtes-du-Nord (23 mars 1871), d'où il passa à la préfecture de Seine-et-Marne (8 mai 1872). M. Foucher de Careil adopta sincèrement les vues de M. Thiers sur la nécessité de fonder la République, et il administra en ce sens. Quand les coalisés monarchiques eurent renversé M. Thiers (24 mai 1873), M. Foucher de Careil fut révoqué de ses fonctions de préfet. Au mois de février 1875, une élection partielle ayant eu lieu dans les Côtes-du-Nord pour remplacer le député Fiaud, qui venait de mourir, M. Foucher de Careil fut élu, par 10,336 voix, contre 8,485 à M. Fouquet-Lorion, ancien préfet, et 2,105 à M. Fouré, bonapartiste. Malgré les manœuvres employées pour faire triompher M. de Kerjégu, la majorité de l'Assemblée, après une orageuse discussion, vota l'élection des Côtes-du-Nord (25 juin 1875). Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, M. Foucher de Careil posa sa candidature dans le département de Seine-et-Marne. « La constitution du 25 février, dit-il dans sa profession de foi, a arraché la France aux anxiétés du provisoire; elle a jeté les bases d'une sécurité sérieuse pour le lendemain, en donnant pour base à l'ordre légal la liberté. La République existe; elle est la loi et le fait; l'affermir, l'enraciner, la soustraire aux entreprises des factions sera le but de mes efforts... Je voterai les propositions qui auront pour effet d'améliorer, et non de détruire les institutions républicaines existantes. » Elu sénateur par 369 voix, il est allé siéger au centre gauche, et il a voté constamment avec les républicains du Sénat. M. Foucher de Careil a pris la parole pour soutenir une proposition de loi, tendant à augmenter de 1,000 hectares la réserve placée en dehors de tout aménagement dans la forêt de Fontainebleau, et pour appuyer l'amendement proposé par le ministre de l'instruction publique, relativement à la collation des grades. Il a fait partie des membres du Sénat qui ont voté, le 22 juin 1877, contre la dissolution de la Chambre des députés, demandée par le maréchal de Mac-Mahon, M. Foucher de Careil est membre de la Société d'économie politique et de la Société d'agriculture. Il a été promu officier de la Légion d'honneur, pour services rendus pendant la guerre, le 7 septembre 1871. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : *Leibnitz, Descartes et Spinoza* (1863, in-8°); *Dante* (1864, in-8°); le *Liberté des haras et la crise chevaline* (1864, in-8°); les *Habitations ouvrières* (1868, in-8°); *Aux vidangeurs* (1870, in-8°); les *Habitations ouvrières et les constructions civiles* (1873, in-8°), avec M. Puteaux.

FOUDO ou **FUDO**, cami qui se rendit célèbre par ses austérités et par les prodiges qui entouraient sa vie. C'est ainsi qu'il restait des journées entières au milieu d'un feu ardent sans que son corps en fût atteint. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore il préside à une épreuve qui rappelle les épreuves de ce genre pratiquées par les bonzes.

Fouilleuse (PERRIER DE). Napoléon III avait acheté en 1856 le domaine de Fouilleuse, situé entre le fort du Mont-Valérien et Saint-Cloud, pour y établir une ferme modèle. Les bâtiments furent élevés aussitôt et les terrains, d'une contenance de 76 hectares, livrés à la culture spéciale. On s'y occupa surtout de l'élevage et du labourage à l'aide des instruments perfectionnés. La vacherie, les écuries, la porcherie et le poulailler régnaient les plus beaux types de reproducteurs, notamment, pour la race bovine, des vaches et des taureaux durham d'une grande beauté, qui permirent aux amateurs de recruter là les spécimens les mieux conformés. Tous les instruments agricoles, moulins, machines à battre, concasseurs, hache-paille, étaient mus à la vapeur. Outre cela, pour servaient à l'exploitation, on trouvait aussi à Fouilleuse des modèles de toutes les machines d'invention récente. Au moment du siége, la ferme de Fouilleuse servit de poste avancé au Mont-Valérien. Après Buzenval, les bâtiments servirent d'ambulance. Depuis lors, cette ferme, qui a subi de grands dommages, est restée presque abandonnée.

FOUILLOUSE (LA), bourg de France (Loire), cant. de Saint-Héand, arrond. et à 12 kilom. de Saint-Etienne; pop. aggl., 1,179 hab. — pop. tot., 1,126 hab.

FOUINEAU (Ernest), officier français, né au Mans (Sarthe) en 1830. Engagé volontaire, en 1848, dans un régiment d'infanterie, il fut envoyé en Algérie en 1851, à cause de ses opinions républicaines. Il servit alors dans les tirailleurs indigènes, parvint au grade de lieutenant, se signala par sa bravoure en diverses circonstances et reçut la croix de la Légion d'honneur. M. Fouineau était capitaine de chasseurs à pied quand éclata la guerre de 1870. Au mois de décembre, il prit part aux combats livrés devant Orléans. Sa brillante conduite pendant la journée du 11, à la gare des Aubrais, où il reçut deux blessures, lui valut la croix militaire faite, à neuf heures du soir, à la tête des débris de sa compagnie, emmenant, au milieu de la ville envahie par l'ennemi, une vingtaine de Bavarois prisonniers, lui valurent d'être cité par le ministre de la guerre, Gambetta, chef du 11e bataillon de chasseurs à pied (27 octobre). M. de Freycinet, qui avait apprécié les talents administratifs de M. Fouineau, demanda au ministre de la guerre de le placer à la tête de la direction administrative de l'armée de Bretagne; mais M. Gambetta, qui avait alors un besoin absolu de tous les officiers valides, refusa, et ce refus fut le commencement de la lutte engagée peu après entre lui et M. de Kératry. Après avoir rapidement organisé son bataillon à Bennes, le commandant Fouineau fut incorporé dans le 17e corps et il prit part à toutes les opérations du général Chanzy. Il se conduisit brillamment, notamment à la bataille de Villorceau, où il reçut deux nouvelles blessures, au combat de Bel-Air et à la bataille du Mans. En juin 1871, il fut envoyé, avec le titre de commandant supérieur, à Annecy. Remis capitaine par la commission des grades au mois de novembre suivant, il appela de cette décision devant le conseil d'Etat, qui se décidant incompétent. Sa santé ayant été profondément altérée par ses blessures et ses nombreuses campagnes, M. Fouineau prit sa retraite en 1873.

***FOULAGE** s. m. — Massage méthodique.

***FOULÉ** s. m. — Sorte de drap d'été.

***FOULÉE** s. f. — Sport. Etendue du terrain qu'un cheval couvre à chaque battue dans le galop.

***FOULERIE** s. f. — Endroit où l'on foule le raisin, en Lorraine.

FOULLA ou **FYLLA**, confidente de Frigga, dont elle parfume la chevelure. Elle est représentée les cheveux flottants, que retient à peine une bandelette dorée.

***FOULURE** s. f. — Encycl. V. ENTORSE, au tome VII du *Grand Dictionnaire*.

FOUQUE (Victor), écrivain français, né à Bayeux (Calvados) en 1802. Il reçut d'un maître d'école une instruction élémentaire; mais, passionné pour le travail, il compléta ses études en s'instruisant seul et s'adonna avec ardeur à son goût pour les recherches historiques et archéologiques. En 1831, il s'établit comme libraire à Chalon-sur-Saône et il se défit de son établissement en 1854 pour s'adonner à ses études favorites. M. Fouque est correspondant du ministère de l'Instruction publique et membre de diverses sociétés savantes. On doit à cet écrivain un certain nombre d'ouvrages historiques estimables, pour lesquels il a puisé à des sources authentiques. Nous citerons de lui : *De quelques abus en librairie et des moyens de les combattre* (1841, in-8°); *Petite monotique, lectures graduées* (1843, in-18); *Histoire de Chalon-sur-Saône* (1844, in-12); *Recherches historiques sur la révolution communale au moyen âge et sur le système électoral appliqué aux communes* (1848, in-8°); *Recherches historiques sur les corporations des archers, des arbalétriers et des arquebusiers* (1852, in-8°), ouvrage qui a obtenu une mention de l'Académie des inscriptions; *Des causes et des conséquences de l'émigration des habitants des campagnes vers les grands centres de population, et des moyens d'en combattre les effets* (1856, in-8°); *Du Gallia christiana et de ses auteurs* (1857, in-8°); *Gallia christiana* (1858, in-8°); *Quatre lettres inédites de Mme de Maintenon*, avec un précis (1864, in-8°); la *Vérité sur l'invention de la photographie, Nicéphore Niepce* (1867, in-8°); *Faits historiques et mémorables de la Révolution française* (1869, in-8°); *Notes historiques sur les papes d'origine française et sur les conciles œcuméniques* (1870, in-8°); *Recherches sur la maison de Rabutin* (1871, in-8°), etc.

FOUQUET (Charles-Marie-Félix), homme politique français, né à Sincony (Aisne) en 1825. Il s'est occupé de faire valoir ses propriétés et s'est livré avec un plein succès à la fabrication du sucre. M. Fouquet était un des grands industriels de son département et il avait toujours professé les idées les plus libérales, lorsqu'il fut nommé, le 8 février 1871, député de l'Aisne à l'Assemblée nationale par 38,489 voix. Il alla siéger à gauche, dans les rangs des républicains, avec lesquels il vota constamment, et il ne prit que rarement part aux discussions publiques. Après la chute de M. Thiers, dont il avait appuyé la politique, il fit une opposition incessante au gouvernement de combat, se prononça contre le septennat, contribua à renverser le cabinet de Broglie, vota pour la constitution du 25 février, contre la loi sur l'enseignement supérieur, et, après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Laon le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il renouvela ses déclarations républicaines et déclara que ses constants efforts tendraient à assurer le complet développement de toutes les libertés. Elu député, à une énorme majorité, contre M. Hébert, bonapartiste, M. Fouquet s'est associé aux votes de la majorité républicaine. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon recommença la politique de combat, il signa le manifeste des gauches (18 mai 1877) et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, M. Fouquet a été réélu député de Laon par 11,880 voix, contre M. Jacquemart, ancien chiste, candidat officiel du maréchal de Mac-Mahon, qui obtint 7,574 voix. Il a voté pour la commission d'enquête parlementaire chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration pendant la période électorale (15 nov.), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 nov.), etc.

FOUQUIER (Henri), publiciste français, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) en 1838, d'une vieille famille de bourgeoisie provençale. Après avoir étudié le droit et la médecine, mais sans prendre de grades, il voyagea plusieurs années en Europe, notamment en Espagne et en Italie. Il publia dans des journaux spéciaux quelques études sur ses voyages. En 1861, il fut appelé à l'Institut de Genève, où professait Edgar Quinet, pour y faire des cours sur les œuvres des principaux peintres italiens. Il se fixa ensuite à Paris, où il n'a cessé de collaborer à un grand nombre de journaux. Il entra d'abord au *Courrier du dimanche*, puis à l'*Ami national*, au *Journal de Paris*, dont il fut, sous divers pseudonymes, un des rédacteurs principaux; au journal le *Soir*, qu'il dirigea un moment, quand cette publication devint républicaine; au *Moniteur universel* et à la *Presse*. En dehors de ces collaborations régulières, M. Fouquier fut le correspondant du *Progrès du Nord* et du *Phare de la Loire*. Il suivit la campagne de 1865 dans l'armée de Garibaldi, d'où il envoyait des correspondances à l'*Indépendance belge*. Il donna un grand nombre d'articles au *Siècle*, au *Charivari* et au *Figaro*, à l'époque où ce journal caméléon avait, un instant dans l'opposition libérale. Il rédigea pendant quelque temps la chronique politique de la *Revue germanique* et publia des études artistiques et des Salons dans le *Journal de Genève*, l'*Artiste*, l'ancien *Nain jaune*, le *Diogène*, la *Revue internationale des beaux-arts*. Après la révolution de 4 septembre, il fut envoyé à Marseille avec une mission politique du gouvernement de la Défense nationale. Il y fonda avec M. Labadié, député des Bouches-du-Rhône, un journal républicain conservateur, la *Vraie République*, qu'il abandonna bientôt pour entrer au cabinet de M. Gent, alors préfet des Bouches-du-Rhône. Nommé secrétaire général de la préfecture de ce département à la fin de 1870, il remplit à deux reprises les fonctions de préfet par intérim. Il combattit l'insurrection communaliste qui avait éclaté à Marseille. Bientôt après, il fut mis en disponibilité par M. Ernest Picard, à la suite d'un conflit grave avec M. Cosnier, préfet de Marseille. M. Henri Fouquier fut presque aussitôt rappelé dans l'administration par MM. de Rémusat et Casimir Perier, en qualité de directeur de la presse au ministère de l'intérieur. Il exerça ces fonctions sous les ministères de MM. Casimir Perier, Victor Lefranc et de Goulard. Le 24 mai, M. Casimir Perier, qui était rentré au ministère depuis quelques jours seulement, fut renversé avec M. Thiers, et M. Fouquier fut révoqué par M. Beulé. Il rentra alors dans la presse, publia des chroniques dans l'*Evénement*, sous les pseudonymes de **Spectator** et de **Pallisse**, et devint un des collaborateurs les plus assidus du *Bien public* et du *Courrier de France*. Il contribua aussi à fonder, avec M. Andrieux, député du Rhône, le *Petit Parisien*, qui obtint un succès rapide et qu'il quitta lorsque ce journal se rapprocha du gouvernement de l'ordre moral. Du *Petit Parisien*, il est entré au *XIXe Siècle*, où il rédige encore la chronique quotidienne.

FOURBAUDAGE s. m. (four-bô-da-je). Action de fourbauder.

FOURBAUDER v. a. ou tr. (four-bô-dé). Se dit, en Normandie, pour FALSIFIER.

FOURBISSEMENT s. m. (four-bi-se-man — rad. *fourbir*). Action de fourbir : *Le* POLI-BISSEMENT *des armes.* ▮ Syn. de VERNISSAGE.

FOURCAND (Emile), homme politique français, né en 1820. Il s'est adonné à l'industrie à Bordeaux, où il a acquis une grande position et où il a été président du tribunal de commerce. Sous l'Empire, sans jouer un rôle actif, il se fit connaître par le libéralisme de ses opinions, auxquelles il dut d'être nommé maire de Bordeaux après la révolution du 4 septembre 1870. Porté candidat à l'Assemblée nationale par les républicains de la Gironde, aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, M. Fourcand fut élu député par 78,965 voix, et, au mois d'octobre suivant, il fut nommé membre du conseil général, dont il devint le président. Il se fit inscrire dans le groupe de la gauche républicaine, avec laquelle il vota constamment. D'une grande modération, M. Fourcand appuya la politique de M. Thiers, qui comprit la nécessité de la République, et il prit plusieurs fois la parole, sur des questions de travaux publics et l'impôt. Il se prononça pour la proposition Rivet, contre le pouvoir constituant, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour le maintien des traités de commerce, pour la dissolution, contre la pétition des évêques, etc., et vota pour M. Thiers le 24 mai 1873. Adversaire du gouvernement de combat qui voulait imposer de force à la France la monarchie, il vota contre toutes les mesures de réaction, signa le manifeste adressé en octobre 1873 par les députés républicains de la Gironde à leurs concitoyens pour protester contre les intrigues menaçantes des royalistes, et fut destitué de ses fonctions de maire par le cabinet de Broglie. Il vota contre le septennat, contre la loi des maires, contre le ministère de Broglie, qu'il contribua à renverser, pour les propositions Perier et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Le 14 décembre de cette même année, il fut élu par l'Assemblée nationale sénateur à vie. M. Fourcand fut rétabli dans ses fonctions de maire de Bordeaux par le ministère Ricard-Dufaure en mars 1876. Au Sénat, il a voté avec les républicains qui ont approuvé la politique si modérée et si sage de la majorité républicaine de la Chambre des députés, et lorsque le maréchal de Mac-Mahon appela aux affaires un nouveau ministère de combat, il se prononça, le 22 juin 1877, contre la dissolution de la Chambre des députés. Le 23 novembre suivant, il a prononcé un discours au Sénat pour appuyer la proposition faite par M. Rayneri, de nommer une commission chargée d'examiner les causes de la crise commerciale survenue à la suite du coup d'Etat parlementaire du maréchal de Mac-Mahon, le 17 mai précédent. M. de Marcère lui a rendu, après le 13 décembre 1877, ses fonctions de maire de Bordeaux, qui lui avaient été de nouveau enlevées par M. de Fourtou à la suite du 16 mai.

***FOURCHAMBAULT**, ville de France (Nièvre), cant. et à 6 kilom. de Pouques, arrond. et à 4 kilom. N.-O. de Nevers, sur la rive droite de la Loire; pop. aggl., 5,686 hab. — pop. tot., 5,884 hab. Forges et hauts fourneaux.

FOURCHE (LA), hameau de France, commune de Saint-Symphorien (Sarthe); 49 hab. Cette petite localité a été le théâtre d'un engagement assez vif entre les Français et les Allemands dans la guerre de 1870-1871. Le 5 janvier 1871, une reconnaissance ennemie, comprenant un régiment d'infanterie et une batterie, tenta une attaque sur nos positions de La Fourche et se retira après un combat de deux heures avec des pertes sensibles. Le général Chanzy, prévenu aussitôt de cet incident et connaissant les habitudes de l'ennemi, s'empressa d'expédier au général Rousseau, qui commandait sur ce point, un renfort de 1,000 hommes. En effet, le lendemain 6 janvier, une forte avant-garde prussienne se portait sur La Fourche dès neuf heures du matin; vigoureusement accueillie, elle dut se retirer en laissant entre nos mains une vingtaine de prisonniers. Mais bientôt l'ennemi reçut des renforts considérables, arrivant de Châteauneuf, de Chartres et de Bonneval, et put mettre en ligne 14,000 hommes et trois batteries. Jusqu'à deux heures, l'action se borna de part et d'autre à une vive canonnade; mais alors des masses d'infanterie prussienne, descendant des hauteurs, délogèrent de La Fourche la gauche du général Rousseau et enlevèrent trois de nos pièces appartenant à une batterie dont beaucoup de servants avaient été tués, le capitaine et le lieutenant grièvement blessés. Le général Rousseau essaya inutilement de faire reprendre ses pièces; nos soldats se heurtèrent à des forces trop supérieures pour réussir dans cette tentative. Les Allemands essayèrent alors de déboucher de La Fourche;

mais à leur tour ils échouèrent et furent contraints de se retirer devant nos troupes, protégées par les bois et appuyées par deux mitrailleuses. Le général Rousseau se replia ensuite, sans être inquiété, sur les positions en avant de Nogent.

* **FOURCHETTE** s. f. — Pêche. Sorte de fourche dont on se sert pour prendre le poisson.

— **Encycl.** *L'homme à la fourchette.* V. GASTROTOMIE, dans ce *Supplément.*

FOURCHEUR s. m. (four-cheur — rad. *fourche*). Celui dont le travail se fait avec la fourche.

* **FOURCHEUT DE MONT-ROND** (Clément-Melchior-Juste-Maxime), écrivain français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : les *Guerres saintes d'outre-mer, tableau des croisades* (1848, 2 vol. in-8°); *Histoire du brave Crillon* (1845, in-12); *Missions d'Amérique* (1846, in-12); *Missions du Levant, d'Asie et de la Chine* (1846, in-12); la *France chrétienne* (1849, in-12); les *Peintres les plus célèbres* (1852, in-12); les *Musiciens les plus célèbres* (1853, in-8°); les *Prélats les plus célèbres de la France* (1855, in-8°); *Histoire de Jean Bart* (1855, in-12); les *Artisans les plus célèbres* (1855, in-12); *l'Apôtre de l'Irlande* (1856, in-12); *Dictionnaire des abbayes et des monastères* (1856, in-8°); *Mon pèlerinage à la Salette* (1856, in-18); *Saint Pierre* (1858, in-12); *Mes souvenirs* (1858, in-8°); *Mes paillettes d'or* (1858, in-8°); *Fleurs monastiques* (1860, in-8°); les *Modèles les plus illustres* (1859, in-8°); les *Poëtes les plus célèbres* (1859, in-8°); *Fleurs monastiques* (1860, in-8°); les *Savants les plus célèbres* (1862, in-8°); les *Saints martyrs du Japon* (1863, in-8°); le *Père Lacordaire* (1863, in-12); *Saint Joseph* (1864, in-18); *Saint Martin* (1864, in-8°); *Fleurs printanières* (1864, in-12); *Jean Reboul* (1865, in-18); les *Marins les plus célèbres* (1865, in-12); le *Bienheureux Jean Berchmans* (1866, in-18); le *Cardinal Wiseman* (1866, in-8°); *Hippolyte Flandrin* (1866, in-12); *Jasmin, poëte d'Agen* (1866, in-18); le *Centenaire de saint Pierre* (1868, in-12); le *Général Lamoricière* (1867, in-12); *Jeanne Darc* (1868, in-8°); *Paris, son histoire, ses monuments* (1868, in-4°); *Sainte Germaine Cousin* (1868, in-8°); les *Saints martyrs de Gorcum* (1868, in-12); les *Missions en Océanie au* XIX*e siècle* (1869, in-8°); *Ingres* (1869, in-12); *Histoire de Christophe Colomb* (1869, in-12); les *Conciles œcuméniques* (1869, in-12); *Frédéric Ozanam* (1870, in-12); *Rossini* (1870, in-18); *Episodes et souvenirs de la guerre de Prusse* (1872, in-8°), etc. Ces ouvrages sont dépourvus de toute valeur littéraire, de tout esprit critique, et nous ne les citons que pour ceux qui désirent en connaître les titres.

* **FOURCHU, UE** adj. — s. f. Sorte de papillon, appelé aussi QUEUE FOURCHUE.

FOURGEAUD (Alexandre), littérateur français, né à Nanclard (Charente) en 1834. Tout en s'adonnant à l'industrie, il a employé ses loisirs à des travaux littéraires. Nous citerons de lui : *Avis aux gens mariés, confidences conjugales d'une dame trois fois veuve* (1850, in-18); la *Russiade*, poëme en deux chants (1854, in-8°); les *Violons de Dalayrac* (1856, in-8°); le *Christ d'ivoire* (1858, in-12); *Physiologie des voyageurs du commerce* (1860, in-12); *Faut-il se marier?* (1862, in-12); les *Faiblesses humaines* (1864, in-18); *l'Assassin de sa cuisinière* (1864, in-12); les *Petites comédies du mariage* (1865, in-12); le *Roman de la Marseillaise* (1873, in-12), etc. M. Fourgeaud a publié, en collaboration de M. Jules Rouquette, les *Drames de l'amour* et une comédie, la *Chasse aux amoureux.*

* **FOURGON** s. m. — Chem. de fer. *Fourgon de tête*, Wagon à bagages placé immédiatement après le tender.

* **FOURICHON** (Martin), marin et homme d'Etat français. — A l'Assemblée nationale, où l'avaient envoyé, le 8 février 1871, 73,293 électeurs de la Dordogne, il siégea au centre droit, parmi les partisans de la monarchie, et il ne prit que rarement part aux discussions publiques. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la loi départementale, le pouvoir constituant, etc., et pour M. Thiers le 24 mai 1873. Après le triomphe momentané des coalisés monarchiques, l'amiral Fourichon vota toutes les mesures de réaction proposées par le gouvernement de combat. Il se prononça ensuite pour le septennat, pour la loi sur les maires, continua à donner son appui aux ministères de compression qui se succédèrent, parla en faveur des aumôniers militaires et vota contre la proposition Maleville. Toutefois, à la fin de 1874, il commença à se rapprocher du centre gauche. M. Fourichon vota en 1875 les amendements Wallon et la constitution du 25 février; puis, poussé par ses idées cléricales, il se prononça pour la loi de l'enseignement supérieur. Lors de la discussion de la loi électorale politique, il prit la parole pour demander qu'on rétablît la représentation des colonies, que l'Assemblée venait de supprimer, et la Chambre revint sur sa décision. Elu sénateur inamovible au second tour de scrutin en décembre 1875, l'amiral Fourichon fut appelé à prendre le portefeuille de la marine à la place de M. Montaignac, le 9 mars 1876, dans le cabinet Dufaure-Ricard. Il resta au ministère dans le cabinet Jules Simon jusqu'au 16 mai 1877. Il donna alors sa démission avec ses collègues et fut remplacé par le contre-amiral Gicquel des Touches. Le 22 juin, l'amiral Fourichon se sépara des républicains en votant la dissolution de la Chambre des députés demandée par le maréchal de Mac-Mahon, et il fut promu, le 3 juillet, grand-croix de la Légion d'honneur.

Fourmi (LA), statue de marbre par M. Cambos; Salon de 1874. Cette statue a été exécutée pour faire pendant et, en quelque sorte, pour donner la réplique à une autre figure du même artiste, la *Cigale*, jolie frileuse court vêtue, appuyée contre un arbre et soufflant dans ses doigts transis, qui avait obtenu beaucoup de succès. La *Fourmi*, jeune filandière, assise sur un siége élevé, le fuseau planté sur la hanche, se retourne d'un air dédaigneux vers la chanteuse imprévoyante et lui refuse l'aumône. Sa physionomie exprime, avec une nuance de pruderie méchante, le mépris de la vierge sage pour la vierge folle, de la ménagère pour la bohémienne. Il n'y a pas moins d'invention dans l'ajustement net et propre de sa draperie, dont chaque pli révèle la femme d'ordre, que l'artiste n'en avait montré dans la guenille collée aux flancs de sa *Cigale* « dépourvue. » C'est là, a dit M. Paul de Saint-Victor, « de la sculpture bien spirituelle, bien française et que Coustou aurait pu signer. »

* **FOURMIES**, petite ville de France (Nord), cant. et à 13 kilom. de Trélon, arrond. et à 12 kilom. S.-E. d'Avesnes, sur l'Helpe-Mineure; pop. aggl., 8,151 hab. — pop. tot., 11,888 hab. Filatures de laine, de coton et de soie; fabriques et blanchisserie de fil; haut fourneau, verrerie, etc.

FOURNACHE s. f. (four-na-che). Amas d'herbes, de racines et de feuilles qu'on brûle dans les champs.

* **FOURNAISE** s. f. — **Allus. hist. Jeunes Hébreux dans la fournaise ardente.** V. ANANIAS, MIZAËL et AZARIAS, au tome Ier du *Grand Dictionnaire.*

* **FOURNEAU** s. m. — **Encycl.** *Fourneaux économiques.* Les premiers *fourneaux économiques* remontent, en France, à l'époque de la Restauration. Vers 1828, une association charitable, connue sous le nom de Société philanthropique, ouvrit à Paris un établissement dans lequel on distribuait, au prix de 10 centimes ou en échange d'un jeton donné par la Société, une portion de légumes cuits à l'eau. Ces portions ne se consommaient pas sur place; on les emportait et on les assaisonnait à son goût. En 1829, la cherté du pain augmenta considérablement la clientèle du *fourneau;* cependant, l'exemple donné par la Société philanthropique eut peu d'influence. Ce ne fut que longtemps après que la Société de Saint-Vincent de Paul organisa des *fourneaux* du même genre tenus par des sœurs. L'Empire, qui avait tant de fois promis le bien-être aux classes nécessiteuses, en ouvrit quelques-uns en 1855, sous le patronage de l'impératrice; plus tard, en 1867, le préfet de police, M. Piétri, reçut l'ordre d'en fonder d'autres sous le nom du prince impérial.

L'organisation de ces *fourneaux*, à quelque époque et sous telle direction qu'on les prenne, soit à Paris, soit dans les villes qui suivirent, en grand nombre, l'exemple de la capitale, est éminemment défectueuse. Ils sont établis de telle sorte que, plus ils fonctionnent, plus ils produisent de déficit. A Paris, le prix de revient des portions que l'on fait payer 0 fr. 10 est de 0 fr. 07; mais, si l'on ajoute à ce prix les frais d'administration, de loyer, etc., il est plus que doublé. Voici une statistique fournie par l'administration elle-même sur 117 jours de fonctionnement des huit *fourneaux* du prince impérial, en 1867. Ces *fourneaux* distribuèrent 1,244,756 portions; il y en eut 3,831 de perdues par détérioration. Au prix de revient des portions, 0 fr. 07, il faut ajouter : loyer, 6,320 francs; appropriation, 1,148 francs; achat de mobilier, 18,689 francs; personnel de cuisine, 3,955 francs; frais d'administration, 19,602 francs. En résumé, les recettes furent de 62,237 fr. 80 et les dépenses de 110,624 fr. 28; différence, 48,386 fr. 48, en déficit.

Avec une telle organisation, les *fourneaux économiques* ne peuvent être qu'une affaire d'assistance, publique ou privée; les nécessiteux seuls doivent en profiter sans scrupule, et ils ne peuvent se développer qu'en proportion des ressources charitables mises à leur disposition, soit par le gouvernement, soit par les municipalités. En cela, la France est bien en retard sur la Suède, qui peut nous offrir des modèles de *fourneaux économiques*, subsistant à l'aide de leur clientèle et même offrant des bénéfices à leurs actionnaires. Le *fourneau économique* de Christiania, qui fonctionne depuis 1857, n'est pas une œuvre de charité; c'est une entreprise privée, constituée par actions, et si bien administrée qu'elle rapporta immédiatement 5 pour 100 aux actionnaires durant la période où il fallait créer le fonds d'amortissement, pris sur les bénéfices. Depuis 1870, époque à laquelle la réserve a été jugée suffisante, le *fourneau* rapporte environ 10 pour 100 aux actionnaires. Le capital social est de 42,000 species (210,000 fr.), divisé en 150 actions de 100 à 25 species (le species vaut environ 5 fr.). Le budget se balance par 60,000 species de recettes et 60,000 species de dépenses, y compris le bénéfice de 10 pour 100 des actionnaires. Il y a trois machines à vapeur; l'une, de 12 chevaux, sert à la cuisson des aliments; les deux autres, de fabrication anglaise, sont destinées à hacher la viande, opération nécessaire, dans la cuisine norvégienne, pour ce qu'on appelle des biftecks, c'est-à-dire un hachis dont on façonne une sorte de galette. Une seule de ces deux machines est en activité; la seconde est là pour remplacer l'autre en cas d'accident, sans quoi il faudrait arrêter la distribution. Il y a trente-quatre employés, dont vingt-cinq femmes. Chaque jour, 1,300 à 1,400 consommateurs, ouvriers, commis, employés de l'Etat ou des administrations, marchands, petits rentiers, viennent s'asseoir aux immenses tables, éblouissantes de propreté, où se fait la consommation sur place. Chaque consommateur se présente au guichet, paye en recevant sa portion et va se placer à une table, à moins qu'il ne préfère emporter sa portion, ce qui est facultatif. 500,000 portions environ sont consommées annuellement sur place ou emportées à domicile. Le prix d'un repas complet est de 8 skillings (0 fr. 32 à 0 fr. 35); on a un potage, un bifteck ou un ragoût, au choix, un plat de pommes de terre et du pain à discrétion.

Des *fourneaux économiques* organisés de cette façon seraient les bienvenus à Paris et rendraient de grands services à la population ouvrière. Malheureusement, nous en sommes encore au système routinier de l'assistance publique, qui n'a sa raison d'être que dans les moments de famine ou de crise extrême. Lors de l'investissement de Paris, force fut bien d'y recourir, et il faut dire que les *fourneaux économiques*, si défectueux qu'ils soient, empêchèrent alors nombre de gens de souffrir trop cruellement de la faim. La commission municipale en fit ouvrir dans chaque quartier, par l'assistance publique, aux frais de la ville et en faveur des ouvriers frappés de chômage forcé. Ces *fourneaux*, établis d'abord au nombre de 48, furent successivement portés à celui de 82, auquel il faut ajouter 7 *fourneaux* de la Société philanthropique, 13 *fourneaux* de la Société de Saint-Vincent de Paul, 84 cantines nationales et 4 cantines particulières; au total, 190 établissements de ce genre fonctionnèrent jusqu'à la fin du siége. On ne consommait pas sur place et il n'était distribué ni vin ni liqueurs. Les portions étaient délivrées en échange de bons que l'on se procurait dans les mairies.

* **FOURNEL** (Marie-Jérôme-Henri), ingénieur français. — Il est mort à Blois en 1876. Fournel avait été mis à la retraite avec le titre d'inspecteur général des mines. Il a publié, outre les ouvrages que nous avons cités : *Extraction du fer hydraté* (1832, in-8°); les *Chemins de fer du Havre à Marseille et de Gray à Verdun* (1833, 2 vol. in-8°); *Bassin de Brassac* (1839, in-4°); *Mémoire sur les canaux souterrains et sur les houillères de Worsley* (1842, in-4°), avec Dyevre; *Richesse minérale de l'Algérie* (1850, in-4°); *Alger, coup d'œil sur la piraterie* (1854, in-8°); les *Berbers, étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes* (1875, in-4°).

* **FOURNEL** (François-Victor), littérateur. — Chez M. Fournel, deux écrivains sont absolument distincts en un seul homme : l'érudit et le chroniqueur. Dans sa biographie, nous avons déjà fait connaître l'érudit. Présentons maintenant l'intarissable chroniqueur du *Français*, qui, sous le nom de **Bernadille**, écrit sur tous les événements du jour, et dont les articles sont de véritables kaléidoscopes. Ce que Bernadille s'applique à étudier, ce sont moins les travers actuels que les antécédents de ces travers. Il s'est fait ainsi le peintre et le critique de toutes les manies, de toutes les modes, de toutes les toquades qui se succèdent dans la société. Ses chroniques, réunies en un volume, forment une sorte de *d'Hozier* des ridicules français.

Bernadille, sous un autre nom d'emprunt (**Edmond Guérard**), a publié un *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes modernes, anciennes, françaises et étrangères* (1872, 2 vol. in-12), qui sert à alimenter de mots de la fin les journaux de grand et de petit format. Ce recueil d'anecdotes est la véritable providence de tous les journalistes aux abois.

Victor Fournel publie actuellement tous les mois une chronique dans le *Correspondant*, sous le titre : *Hommes et livres*, et chaque semaine un article « Variétés » à la *Gazette de France*, pendant que Bernadille écrit au *Français* une chronique bihebdomadaire et fait une dizaine de correspondances variées dans les feuilles de province. Quelquefois, hélas! souvent même, un auteur connu ne prend le masque du pseudonyme que pour pouvoir pactiser avec ses opinions et brûler ici ce qu'il adore là-bas. De pareils compromis avec sa conscience ont toujours répugné à M. Victor Fournel, qui est le type de l'homme de lettres honnête par excellence, et qui ne s'est jamais servi de son masque pour renier ses opinions ou ses principes. Sous le titre de *Esquisses et croquis parisiens* (1876, in-18), M. Fournel a publié un spirituel recueil d'articles signés Bernadille. Il a fait paraître en outre, sous son nom, *Vacances d'un journaliste, huit jours dans les Vosges* (1876, in-18), et il a publié, cette même année, le tome III de ses *Contemporains de Molière.*

* **FOURNELS**, bourg de France (Lozère), ch.-l. de cant., arrond. et à 41 kilom. N.-O. de Marvejols, sur un affluent du Bès; pop. aggl., 147 hab. — pop. tot., 490 hab.

FOURNIÉ (Edouard), médecin français, né à Limoux (Aude) en 1833. Il vint faire ses études médicales à Paris, où il a pris le grade de docteur et où il s'est fixé. Le docteur Fournié est devenu médecin de l'Institut national des sourds-muets. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont très-remarquables. Nous citerons de lui : *Des rapports des médecins et des pharmaciens avec les sociétés de secours mutuels* (1861, in-8°); *De la pénétration des corps pulvérulents gazeux, solides et liquides dans les voies respiratoires, au point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique* (1862, in-8°); *Etude pratique sur le laryngoscope et sur l'application des remèdes topiques dans les voies respiratoires* (1863, in-8°); *Physiologie de la voix et de la parole* (1865, in-8°); *Consultation médicale sur le choléra* (1866, in-8°); *Physiologie et instruction du sourd-muet d'après la physiologie des divers langages* (1868, in-12); *Physiologie du système nerveux cérébro-spinal, d'après l'analyse physiologique des mouvements de la vie* (1872, in-8°); *Recherches expérimentales sur les maladies du cerveau* (1872, in-8°); *Essai de psychologie, la bête et l'homme* (1877, in-8°). Ces derniers ouvrages sont particulièrement remarquables.

* **FOURNIER** (Narcisse), auteur dramatique et romancier français. — Il est né à Paris en 1803. M. Narcisse Fournier a été décoré de la Légion d'honneur en 1866. Il collabore depuis plusieurs années à la *Revue britannique.* Nous avons cité quelques-unes de ses pièces de théâtre. On lui en doit un grand nombre d'autres, parmi lesquelles nous mentionnerons : les *Secrets de cour* (1831); la *Poupée* (1831); *l'Homœopathie* (1836), avec Biéville; *Un grand orateur* (1837), avec Arago; les *Suites d'une faute* (1838), avec Arnould; *l'Ombre d'un amant* (1839), avec Clairville; les *Souvenirs de la marquise* (1840), pièce jouée au Théâtre-Français; *Un secret* (1840); *Claude Stock* (1841); *Au bord de l'abîme* (1844), avec Biéville; *Une présentation* (1845), avec Alphonse François; le *Droit d'aînesse* (1845), avec Arnould; les *Ennemis*, en un acte (1846), avec Alphonse François; le *Jeune père*, en deux actes (1847), avec le même; *Simplice* (1846), avec Jules de Prémaray; *Un troisième larron* (1847), en un acte, avec Lubèze; *Jeanne Matthieu*, en un acte (1848); *Eric le fantôme*, en trois actes (1848), avec de Biéville; *l'Epouvantail*, en un acte (1849); *Elevés ensemble*, en un acte (1849), avec C. Potier; la *Femme blasée*, en un acte (1849), avec de Biéville; *Tout chemin mène à Rome*, en un acte (1849); *Un mari qui n'a rien à faire* (1853), en un acte, avec Laurencin; *Faute de mieux*, en un acte (1853); la *Partie de piquet*, en un acte (1854), avec Meyer; les *Diamants de madame* (1854), avec A. François; les *Amoureux de ma femme*, en un acte (1854), avec Laurencin; *Madame André*, en un acte (1855), avec le même; le *Parrain de Jeannette*, en trois actes (1855), avec le même; *Harry le Diable*, drame en trois actes (1854), avec Meyer; *Jocelin le garde-côte*, drame en cinq actes (1855), avec le même; les *Absences de monsieur*, en un acte (1856), avec Laurencin; *On n'est trahi que par les siens* (1859), avec Frébault; la *Voix du ciel*, en un acte (1860), avec Meyer; les *Traboucayres*, drame en cinq actes (1861), avec le même; *Chassé-croisé*, en un acte (1862), avec le même; les *Ruines du château noir*, drame en neuf tableaux (1863), avec le même; le *Père Lefeutre*, en quatre actes (1863), avec le même; le *Portefeuille rouge*, drame en cinq actes (1864), avec le même; la *Fille de Dancourt*, comédie en un acte et en vers (1864), avec H. Bonhomme; *Mademoiselle Sylvia*, opéra-comique en un acte, musique de M. Samuel David (1868); *Mon premier*, en un acte (1869), avec G. Boudon; *Ma collection*, en un acte (1872), etc. Citons encore de lui : *Histoire d'un espion politique sous la Restauration, le Consulat et l'Empire* (1846, in-8°), roman. Enfin, il a traduit les *Mystères d'Udolphe*, de Radcliffe; le *Vicaire de Wakefield*, de Goldsmith; le *Voyage sentimental*, de Sterne; la *Chapelle du vieux château*, de Regina Roche; *Werther* et *Hermann et Dorothée*, de Gœthe, etc. M. Fournier a été nommé, en 1866, chevalier de la Légion d'honneur.

* **FOURNIER** (Édouard), littérateur et critique français. — Il a été nommé, en 1872, bibliothécaire du ministère de l'intérieur. M. Fournier a publié depuis 1868 : la *Valise de Molière*, comédie en un acte et en prose (1868, in-12); le *Théâtre et les pauvres* (1869, in-16); les *Prussiens chez nous* (1871, in-12); le *Théâtre français au* XVI*e et au* XVII*e siècle ou Choix des comédies les plus curieuses antérieures à Molière* (1871, in-8°); le *Théâtre français avant la Renaissance*, 1440-1550. *Mystères, moralités et farces* (1873, in-8°). Ces deux derniers ouvrages lui ont fait décerner, en 1873, un des prix Montyon. En 1872, il a fait représenter avec un grand succès la *Vraie farce de maître Pathelin*, pièce en trois actes et en vers, dans laquelle il a reproduit la célèbre pièce du XVe siècle en la rendant intelligible et en lui conservant son originalité propre. M. Fournier est, depuis 1862, chevalier de la Légion d'honneur.

FOURNIER (Henri), imprimeur et écrivain français, né à Rochecorbon, près de Tours, en 1800. En 1818, il entra dans la maison Didot, à Paris, et fonda en 1824, avec M. Taschereau, une imprimerie qui devint bientôt florissante; c'est aujourd'hui la grande imprimerie Claye (Quantin, successeur). Les éditions compactes de Voltaire en 3 volumes in-8°, et de Rousseau en un seul volume, sont sorties des ateliers de M. Fournier, ainsi que l'édition de La Fontaine, illustrée par Granville. Il fut ensuite attaché à l'imprimerie Mame, de Tours, où il surveilla des publications importantes, parmi lesquelles nous signalerons la *Touraine*, qui lui valut la croix de la Légion d'honneur à l'Exposition universelle de 1855. Il est lui-même auteur d'un excellent *Traité de la typographie* (Tours, 1825, in-12; 3e édition, 1870).

FOURNIER (Félix), prélat français, né à Nantes en 1803, mort à Rome en juin 1877. Il appartenait à une famille de colons de Saint-Domingue. Admis au séminaire de Nantes, il y professa la littérature et la théologie et reçut la prêtrise en 1827. Nommé alors vicaire de l'église de Saint-Nicolas dans la même ville, il en devint curé au bout de quelque temps. L'abbé Fournier s'adonna à la prédication, devint un des rédacteurs du journal catholique *l'Union de Nantes*, fonda l'œuvre de Saint-Vincent de Paul et s'occupa de faire construire à Nantes l'église Saint-Nicolas dans le style du XIIIe siècle. Après la révolution de 1848, il se porta candidat à l'Assemblée constituante et fut élu député par 81,719 voix. Lorsque son élection fut connue, une foule compacte se porta à son domicile, qu'elle mit à sac. L'abbé Fournier, qui passait, non sans raison, pour un ennemi de la démocratie, quitta Nantes et alla siéger à l'Assemblée dans les rangs de la droite où il vota, chaque fois que l'occasion se présenta, pour des mesures de réaction. Aux élections pour la Législative, il ne fut pas réélu député, et il alla reprendre la direction de sa paroisse. Il parvint, grâce à des souscriptions volontaires dont le chiffre s'éleva à 7 millions, à achever l'église qu'il avait commencée. Le 17 mai 1870, M. Emile Ollivier nomma l'abbé Fournier évêque de Nantes. En 1872, il devint un des instigateurs ardents des pèlerinages à Lourdes, pèlerinages qui provoquèrent, au mois de septembre, une manifestation hostile de la population. Ardent ultramontain, l'évêque Fournier se signala fréquemment par l'intempérance de son zèle. Au mois de juin 1877, il conduisit à Rome une bande de pèlerins bretons, et Pie IX le nomma comte romain et assistant au trône pontifical. Etant tombé malade, il mourut dans cette ville.

FOURNIER (Charles), homme politique français, né à Beaugency (Loiret) en 1816. Il fut pendant plusieurs années notaire à La Rochelle, et il devint maire de cette ville sous l'Empire. M. Fournier fit, en outre, partie du conseil général de la Charente-Inférieure. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il se porta candidat à La Rochelle. Il fit une profession de foi bonapartiste, déclara que, lors de la révision de la constitution, il voterait pour un appel au peuple et fut élu député par 9,442 voix contre M. Barbedette, candidat républicain. A la Chambre, M. Fournier s'est borné à voter avec le petit groupe bonapartiste contre toutes les mesures adoptées par la majorité républicaine. Il applaudit naturellement au coup d'Etat parlementaire du 16 mai 1877, fait par le maréchal de Mac-Mahon pour combattre les républicains, et il vota, le 19 juin, contre l'ordre du jour de défiance adopté par les gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre, M. Fournier posa de nouveau sa candidature bonapartiste, mais cette fois comme candidat du maréchal de Mac-Mahon, à La Rochelle, où il fut réélu député par 9,954 voix contre 9,430, données à M. Barbedette, candidat républicain. A la nouvelle Chambre, il a voté comme par le passé avec la minorité bonapartiste.

FOURNIER (Henry), homme politique français, né à Bourges en 1830. Après avoir suivi les cours de l'Ecole des chartes, il étudia le droit et se fit recevoir licencié à Paris. De retour dans sa ville natale, il exerça la profession d'avocat, puis s'occupa de travaux littéraires, collabora aux *Mémoires de la Société historique du Cher* et fut un des fondateurs de la *Revue du Berry.* Successivement nommé membre du conseil municipal de Bourges, du conseil d'arrondissement et du conseil général (1869), M. Henry Fournier fut élu député du Cher à l'Assemblée nationale le 8 février 1871 par 48,000 voix. Il alla siéger au centre droit, dans le groupe des orléanistes cléricaux, prononça quelques discours médiocres, fut rapporteur de la proposition Tréveneuc sur le rôle politique des conseils généraux et fit lui-même diverses propositions, dont l'une, présentée lors de la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur, eut pour objet de supprimer la liberté des cours isolés. M. Fournier vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris, contre M. Thiers le 24 mai 1873. Naturellement, M. Fournier applaudit à toutes les mesures de réaction du gouvernement de combat et aux folles intrigues des monarchistes pour rétablir la royauté. Après l'échec de ses amis, il vota pour le septennat, la loi sur les maires, contre les propositions Périer et Maleville, l'amendement Wallon, la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Aux élections pour le Sénat, il se porta candidat dans le Cher, et il se borna dans sa profession de foi à déclarer qu'il porterait tous ses efforts à faciliter au gouvernement du maréchal président de la République l'accomplissement de sa grande œuvre de réorganisation, de paix et de conservation sociale. Elu sénateur par 198 voix, le 30 janvier 1876, il est allé siéger dans le groupe des monarchistes qui se sont attachés à paralyser la majorité républicaine de la Chambre des députés, et, lorsque le maréchal de Mac-Mahon recommença la politique de combat contre les républicains, il s'empressa de voter la dissolution de la Chambre des députés, le 22 juin 1877.

FOURNIER (Jean-Charles-Victor), journaliste français, né à Péronne (Somme) en 1831. Il fit ses études à Amiens, puis il entra dans l'administration (1855) et fut envoyé en Crimée. De retour en France, il donna sa démission et entra dans le journalisme. Après avoir été rédacteur du *Courrier de la Loire*, de *l'Akhbar*, à Alger, de *l'Algérie nouvelle*, M. Fournier donna pendant quelque temps des leçons dans une pension de Marseille, puis il se rendit à Paris (1861). Il entra alors à la rédaction du *Pays*, journal de l'Empire. Depuis lors, il a écrit des correspondances pour le *Journal de Bordeaux*, le *Mémorial de Lille*, *l'Union bretonne*, le *Progrès de Saône-et-Loire*, journaux d'opinions politiques très-diverses, et il a collaboré au *Figaro*, au *Paris-Magazine*, à la *Liberté*, à *l'Echo de la Mayenne*, dont il a été rédacteur en chef, au *Centre gauche*, à *l'Eclaireur financier*, ainsi qu'aux *Archives de la Légion d'honneur* et à la *Biographie nationale des contemporains.* M. Victor Fournier est l'auteur de quelques nouvelles : *Un drame dans les Balkans*, *Jean-Pierre Ier* et *Jean-Pierre II*, etc.

FOURNIER (Alfred), médecin français, né à Paris en 1832. Au sortir du collége, il étudia la médecine, fut pendant quelques années interne dans le service de Ricord, sous la direction duquel il s'occupa d'une façon toute spéciale des maladies syphilitiques, et il prit le grade de docteur en 1860. Reçu agrégé de la Faculté en 1863, il devint alors médecin des hôpitaux. Après avoir été attaché à l'Hôtel-Dieu, le docteur Fournier est devenu médecin à l'hôpital de Lourcine, où sa clinique est très-suivie. On doit à ce savant praticien les ouvrages suivants : *Recherches sur la contagion du chancre* (1857, in-8°); *Etudes sur le chancre céphalique* (1858, in-8°); *Etudes cliniques sur les douches oculaires et la glace appliquées au traitement des phlegmasies de l'œil* (1857, in-8°); *De la contagion syphilitique* (1860, in-8°); *De l'urémie* (1863, in-8°); *Recherches sur l'incubation de la syphilis* (1865, in-8°); *Etude clinique sur l'induration syphilitique primitive* (1867, in-8°); *Du pseudo-chancre induré des sujets syphilitiques* (1868, in-8°); *De la syphilide gommeuse du voile du palais* (1868, in-8°); *De la paralysie labio-glosso-laryngée* (in-8°); *Leçons sur la syphilis étudiée plus particulièrement chez la femme* (1873, in-8°); *Lésions tertiaires de l'anus et du rectum; syphilome ano-rectal* (1875, in-8°); *Clinique de Lourcine, du sarcocèle syphilitique* (1875, in-8°); *De l'épilepsie syphilitique tertiaire* (1876, in-8°); *Dégénérescence syphilitique de la glande sublinguale* (1876, in-8°), etc. Le docteur Fournier a édité les *Leçons sur les chancres* de Ricord (1858), et il a traduit avec commentaires le *Nouveau carême de pénitence et purgatoire d'expiation* de Jacques de Béthaucourt; le *Mal français* de Jean de Vigo et la *Syphilis* de Fracastor.

FOURNOYER v. a. ou tr. (four-noi-ié — rad. *four*). Dans les magnaneries, Se dit des cocons quand on les expose au four ou à une forte chaleur pour étouffer les chrysalides.

FOUROT (Gilbert-Armand), homme politique français, né à Evaux (Creuse) en 1834. Grand agriculteur, il s'est attaché à introduire dans ses propriétés des améliorations qui lui ont valu la prime d'honneur à un concours régional. M. Fourot devint membre du conseil général de la Creuse et fut élu en 1871 maire d'Evaux par le conseil municipal. Son attachement à la République, qu'il regardait, à l'exemple de M. Thiers, comme la seule forme de gouvernement devenue possible, lui valut d'être révoqué de ses fonctions de maire par le ministère de Broglie. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Fourot posa sa candidature dans la 1re circonscription d'Aubusson. Il adressa aux électeurs une circulaire fort bien faite, dans laquelle il exposa les principales réformes à accomplir et son désir de voir se constituer une République sage, modérée, libérale et progressive. M Fournot fut élu député par 7,697 voix, à une très-grande majorité sur M. Sallandrouze de Lamornaix, qui se disait candidat constitutionnel. A la Chambre, M. Fourot alla siéger à gauche. Il vota avec la majorité qui donna des preuves incessantes de son esprit d'initiative et de sagesse, se prononça contre la collation des grades par les jurys mixtes, pour les économies budgétaires, pour l'accroissement du budget de l'instruction publique, pour l'ordre du jour du 4 mai 1877, contre les menées cléricales qui prenaient un caractère menaçant. Le 18 mai suivant, M. Fourot signa la protestation des gauches contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de recommencer le gouvernement de combat en appelant au ministère des ennemis acharnés de la République, et, le 19 juin, il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. Fourot, en sa qualité de républicain, a été révoqué des fonctions de maire d'Evaux par M. de Fourtou. Le 14 octobre suivant, il a été réélu député à Aubusson par 8,022 voix contre 2,197 données à M. de La Roche-Aymon, légitimiste, candidat du maréchal de Mac-Mahon. A la nouvelle Chambre, M. Fourot a voté pour la commission d'enquête appelée à constater les abus de pouvoir commis par le ministère de Broglie-Fourtou et leurs agents pendant la période électorale (15 novembre) et pour l'ordre du jour contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre).

* **FOURRAGÈRE** s. f. — Cordon qui se portait dans les troupes à cheval.

* **FOURS**, bourg de France (Nièvre), ch.-l. de cant., arrond. et à 56 kilom. S.-E. de Nevers; pop. aggl., 693 hab. — pop. tot., 1,573 hab.

FOURTOU (Marie-François-Oscar BARDY DE), avocat et homme politique français, né à Ribérac le 3 janvier 1836. Il étudia le droit à Poitiers, où il se fit recevoir licencié, puis il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale. M. Bardy, grâce à son zèle bonapartiste, fut nommé maire de Ribérac sous l'Empire, et il remplissait encore ces fonctions lors de la révolution du 4 septembre 1870. Porté, le 8 février 1871, candidat à l'Assemblée nationale dans la Dordogne, sur la liste de la réaction, il fut élu député par 77,342 voix. M. Oscar Bardy alla siéger sur les bancs de la droite, dans les rangs des monarchistes cléricaux. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil des Bourbons, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris. En 1872, il fut chargé de rédiger un rapport sur la demande de poursuites faite par le général Ducrot contre *l'Indépendant des Pyrénées* et la *Constitution.* Un second rapport sur la convention postale avec l'Allemagne attira sur lui l'attention de M. Thiers, qui l'en félicita. En ce moment, les monarchistes, unis aux bonapartistes, avaient résolu, sous la direction du duc de Broglie, de renverser le président de la République. Dans la tentative en ce sens qui eut lieu le 29 novembre 1872, et qui échoua, M. Bardy de Fourtou se rangea du côté de M. Thiers et il fut nommé, contre le duc de Broglie, membre de la première commission des Trente. L'ardeur qu'il avait mise à défendre la politique du chef de l'Etat lui valut d'être nommé, le 8 décembre, ministre des travaux publics à la place de M. de Larcy, démissionnaire. Le député de la Dordogne, devenu partisan de la République conservatrice, gagna toute la confiance de M. Thiers, qui, lors de la formation du ministère du 19 mai 1873, le nomma ministre des cultes. Quelques jours après, le président de la République donnait sa démission devant un vote hostile de la majorité réactionnaire triomphante, et son ministère le suivait dans la retraite. M. de Fourtou ne se laissa point désarçonner. Possédant une merveilleuse facilité pour passer d'une opinion à une autre, il se rallia au gouvernement de combat, vota toutes les mesures de réaction et de compression proposées à l'Assemblée, se prononça pour le septennat et fut appelé, le 20 novembre 1873, à recueillir la succession de M. Batbie comme ministre de l'instruction publique et des cultes. Dans ce poste, il se montra le docile instrument des cléricaux, et en particulier, dit-on, de l'évêque Dupanloup, frappa de nombreux professeurs entachés de libéralisme, MM. Alglave, Duvaux, etc., changea le nom de lycée Condorcet en celui de lycée Fontanes, etc. Plusieurs évêques ayant attaqué avec une extrême violence de langage les gouvernements allemand et italien, ce qui donna lieu à des réclamations diplomatiques, M. de Fourtou se vit, fort à contre-cœur sans doute, dans la nécessité de rappeler les évêques à la modération dans une circulaire du 26 décembre 1873. Toutefois, il eut bien soin, dans cette pièce, de déclarer que les évêques « n'ignorent point de quelle sympathie le gouvernement environne, au milieu de leurs épreuves, l'Eglise et le saint-siége. »

Le 22 mai 1874, M. de Fourtou remplaça le duc de Broglie comme ministre de l'intérieur. En prenant la direction de la politique intérieure du nouveau cabinet, M. Bardy de Fourtou s'attacha à suivre les déplorables errements de son prédécesseur. Il y apporta la même haine de la démocratie et de la liberté, se bornant à substituer à la phraséologie quintessenciée et prétentieuse du duc de Broglie un ton plus âpre et plus tranchant, avec la même pauvreté d'arguments. Il continua à destituer les maires républicains, à suspendre les conseils municipaux républicains, à interdire et frapper les journaux républicains; il alla jusqu'à retirer au *Siècle* l'autorisation de vente sur la voie publique pour un article sur les seringues. Successivement bonapartiste, monarchiste, républicain conservateur, M. de Fourtou était devenu alors septennaliste. C'est à ce titre qu'il suspendit, en juillet 1874, le journal *l'Union*, qui avait publié un manifeste du comte de Chambord. Interpellé par M. Lucien Brun, un des chefs du parti légitimiste, il vit la majorité se déclarer contre lui et il offrit sa démission qui ne fut pas acceptée par le maréchal de Mac-Mahon. Bien qu'il eût dit, dans son discours du 8 juillet : « Nul plus que moi ne respecte les glorieux souvenirs de cette glorieuse maison de France, dont le comte de Chambord est le premier et digne représentant, » M. de Fourtou avait compris qu'il était devenu impossible de restaurer la monarchie dite de droit divin et il s'était retourné, en pensant à l'avenir, vers le parti bonapartiste, où il allait chercher tous les fonctionnaires qu'il nommait. Lorsque M. Magne, ministre des finances, dut donner sa démission, le ministre demanda qu'on lui donnât pour successeur un bonapartiste; en même temps il réclama vivement, dit-on, la destitution de M. Léon Renault, préfet de police, pour le zèle qu'il montrait à poursuivre l'enquête contre les mêmes bonapartistes, ordonnée à la suite de la découverte de la pièce apportée à la tribune par le député Girerd. Mais une partie des ministres s'étant opposée à ses exigences, il donna sa démission le 18 juillet 1874, et il fut remplacé à l'intérieur par le général de Chabaud-Latour. Redevenu simple député, M. Bardy de Fourtou alla siéger au centre droit et ne joua plus, jusqu'à la dissolution de la Chambre, qu'un rôle effacé. Il vota contre les propositions Périer et Maleville, contre l'amendement Wallon et la constitution du 25 février, pour la loi sur l'enseignement supérieur, et il appuya la politique de M. Buffet, qui marchait sur ses traces et semblait l'avoir pris pour modèle.

Lors des élections du 20 février 1876, M. de Fourtou se porta candidat dans l'arrondissement de Ribérac, comme constitutionnel. Elu député contre M. Claverie par 9,008 voix, il alla siéger dans la minorité antirépublicaine, avec laquelle il vota constamment, se tenant à l'écart des discussions. Sa réputation d'audace, ses idées cléricales, les allures césariennes qu'il avait montrées au ministère lui avaient gagné toutes les sympathies des ultramontains et des bonapartistes, et, à diverses reprises, les journaux de la réaction désignèrent M. de Fourtou comme l'homme de la situation lorsqu'on ferait un retour offensif contre la République, retour annoncé comme prochain. Mais la sagesse et l'esprit politique que montrait la majorité républicaine de la Chambre des députés semblaient devoir écarter pour longtemps toute attaque dangereuse de la réaction; le pays vivait dans une paix profonde. Cette paix, les ultramontains essayèrent de la troubler par leurs attaques passionnées contre les gouvernements allemand et italien. Ils entreprirent une nouvelle campagne en faveur du pouvoir temporel du pape, et l'on vit des évêques français demander au président de la République de rompre avec le gouvernement italien. Pour mettre un terme à une agitation antipatriotique, la majorité de la Chambre des députés vota, le 4 mai 1877, un ordre du jour par lequel elle demandait au gouvernement de surveiller les menées ultramontaines. Douze jours plus tard, le maréchal de Mac-Mahon renvoyait brusquement le ministère républicain Jules Simon, et, le 17, il formait un nouveau cabinet, composé de cléricaux et d'ennemis acharnés de la République. Dans ce ministère, présidé par le duc de Broglie, M. de Fourtou, aux applaudissements des bonapartistes, prit le portefeuille de l'intérieur et choisit pour sous-secrétaire d'Etat le bonapartiste Reille. Ce fut le député de Ribérac qui fut chargé de lire à la Chambre des députés le message du maréchal, qui prorogeait les Chambres jusqu'au 16 juin suivant. La France accueillit avec une stupeur indignée ce brusque revirement politique qui venait remettre tout en question et ouvrait une ère d'agitation dont on ne pouvait prévoir le terme. M. de Fourtou se mit aussitôt à l'œuvre. Il avait préparé d'avance le remaniement administratif qu'il voulait opérer. En quelques jours, tous les préfets et sous-préfets suspects de républicanisme, ou simplement de libéralisme, furent destitués et remplacés par d'anciens agents du gouvernement de combat, appartenant pour la plupart au parti bonapartiste, et le reste au parti légitimiste. Cela fait, il procéda à la destitution des maires, remplaça par des commissions les conseils municipaux qui lui déplurent et remit en vigueur, en les aggravant, toutes les mesures de compression usitées sous l'Empire. Comme la loi sur la presse interdisait à l'administration d'empêcher la